

# Compte-rendu du conseil d'école 13/03/2015

## Personnes présentes :

- Mairie : Mme Héron, Mme Ardourel
- Parents élus : Mmes Pellé, Deberne, Dupuis, Bourriaud, M. Leroy
- Enseignantes : Mmes Wiart, Thierry, Le Gall, Marcadet, et Ulrich

## Personnes excusées :

Monsieur Junca (IEN), Mmes Pajon et Guitteny (DDEN), Mme Noublanche (psychologue scolaire)

**Présidente de séance** : Mme Wiart, directrice de l'école

**Secrétaire de séance** : Mme Thierry, enseignante.

## 1. Point sur le calendrier scolaire

- Ascension : le jeudi 14 mai. Le vendredi 15 mai sera libéré. Les élèves rattraperont une demi-journée de classe le mercredi 13 mai après-midi. Il y aura donc classe le mercredi 13 toute la journée. Les enseignantes devront effectuer 3 heures de réunions pour rattraper l'autre demi-journée
- Vacances scolaires :
  - vacances de printemps : du vendredi 24/04 au soir au dimanche 10/05.
  - grandes vacances : à partir du vendredi 3/07 au soir.

## 2. Point sur les sorties et projets en lien avec le projet d'école

- sorties/ projets effectués depuis le dernier conseil d'école :
  - novembre : CP : intervention sécurité dans le car (ADATEEP)
  - décembre : toute l'école : téléthon à Darvoy  
goûter et chants de Noël
  - janvier : toute l'école : intervention du SICTOM (tri et recyclage des déchets)  
8 épreuves à St Denis de l'Hôtel
  - février : CP : animation sur le thème des dents et de l'hygiène bucco-dentaire  
CE1 : sortie au théâtre d'Orléans : répétitions de l'orchestre symphonique d'Orléans
- sorties/ projets en cours et à venir :
  - CE1 : classe poney : 4 demi-journées, et 1 journée complète :  
classe de Mme Wiart : les lundis et jeudis du 9 au 19/03 puis journée du mardi 9/06 ,  
classe de Mme Ulrich : les lundis et jeudis du 30/03 au 9/04 puis journée du mardi 16/06 (journée), classe de  
Mme Thierry les 20,23/04 et 12 et 18/05 puis journée du mardi 23/06 (journée)
    - CP et CE1 de Mme Ulrich : projet contes et musique : les CE1 ont terminé l'écriture des contes et les CP  
bénéficient de l'intervention d'un parolier pour la mise en musique.
    - Le 24 mars : spectacle musical « Mme Gentille et le petit flûtiste » :  
matin les CE1 au théâtre Gérard Philipe à La Source,  
après-midi les CP à la salle de l'institut à Orléans : attention à l'horaire : départ de l'école à 13h30
      - Les 15 et 17 avril : CE1 : exposition « l'école d'autrefois »
      - 22 mai : USEPIADES : rencontres sportives avec les classes de GS, CP, CE1 de Jargeau, Darvoy et St  
Denis de l'Hôtel, organisées par notre école au complexe sportif de Jargeau.
      - 19 juin : école ouverte aux familles : modalités à définir

## 3. sécurité dans l'école et horaires

- Présentation du *registre de santé et de sécurité au travail dans les écoles*.  
C'est un registre qui peut être utilisé par tous les usagers de l'école : enseignants, animateurs, personnel de la mairie, parents d'élèves. Il a pour but de repérer et de noter toutes les situations pouvant représenter un danger potentiel pour les usagers. Ces derniers peuvent demander à consigner cela dans le registre en demandant l'accès à la directrice. Celle-ci est responsable de la diffusion de l'information soit à la mairie soit à l'Inspection de l'Éducation Nationale. Ce registre reste dans le bureau de direction. Il est complémentaire au DUERP présenté lors du premier conseil d'école.
- Plan vigipirate.  
Nous sommes actuellement toujours au niveau vigipirate renforcé. Cela implique des aménagements pour la sécurité de l'école
  - au niveau des sorties scolaires : les sorties autorisées sont celles qui impliquent un public uniquement scolaire (spectacles...) ou qui entrent dans le cadre des activités scolaires (gymnase, piscine...), les manifestations non autorisées sont celles qui ont lieu sur la voie publique.
  - au niveau de l'ouverture de la grille d'entrée : cette dernière restera fermée sur le temps de présence des enfants jusqu'à nouvel ordre. Son ouverture doit uniquement être effectuée par un adulte travaillant au sein de l'école et non par les parents :
    - le matin : elle est ouverte par le personnel de l'accueil périscolaire puis l'entrée des élèves à 8h30 est surveillée par une enseignante au niveau des barrières.

À 11h40 : la directrice ouvre la grille aux parents, elle est ensuite fermée par les animateurs qui se rendent salle Berry puis ouverte à nouveau par ces derniers à l'issue des TAP.

A 13h35 : l'entrée des élèves est surveillée par une enseignante qui la referme à 13h45.

Quelques minutes avant 16h, elle est ouverte par une personne de l'accueil périscolaire. Une de ces personnes reste par ailleurs à la grille pour veiller au bon déroulement de cette sortie.

- **Horaires**

- L'équipe enseignante réclame une meilleure implication des familles dans le respect des horaires d'entrée à l'école : les retards se multiplient cela contraint la directrice à sortir de sa classe et laisser ses élèves pour ouvrir la grille. Cela est très perturbant et entraîne une perte de temps pour « remobiliser » les élèves. Il est aussi ensuite difficile pour les élèves retardataires de prendre la classe en cours. Il est à noter que les retards répétitifs peuvent faire l'objet d'un signalement auprès de l'Inspection de l'Education Nationale.

- L'équipe enseignante note que le retour des enfants déjeunant à la cantine est toujours tardif voir limite à l'heure. Les enfants n'ont pas le temps de bénéficier d'une récréation pourtant indispensable avant de reprendre la classe.

#### 4. Travaux et investissements demandés à la mairie

- budget exceptionnel :

- financement de la classe poney des CE1 : coût de 41€/ élève soit un total d'environ 3000€ pour les 3 classes. Les enseignantes remercient la municipalité de la prendre en charge intégralement et de mettre le car communal à disposition.

- financement de l'enregistrement en studio pour les classes de CP et CE1 de Mme Ulrich : coût 500€

- budget investissement et travaux :

- demande de l'insonorisation de la classe de Mme Le Gall

- réfection de la cour (enrobé lisse)

- renouvellement de chaises

- installations de stores dans toutes les classes et vérification de l'étanchéité des huisseries

- 5 PC fixes pour les classes

► Mme Héron précise qu'elle ne peut pas répondre ce jour car le budget sera voté ultérieurement.

Elle nous informe que la fin des travaux du nouveau bâtiment sont prévus pour mi-mai.

- Nuisances sonores liées aux travaux du nouveau bâtiment (réponse à 5)

La période 3 a été très difficile pour la classe de Mme Le Gall. Cela l'a contrainte à demander à échanger de classe avec les collègues. Toute l'équipe a pu se rendre compte des conditions de travail plus que difficiles. Un mail a donc été envoyé à la mairie pour exposer tous ces problèmes. Nous avons pu noter un retour au calme depuis la reprise de la classe et nous remercions la mairie des efforts qui font être fait prochainement pour que les prochains travaux très bruyants aient lieu pendant les prochaines vacances.

Visite de chantier sera possible pour les classes qui le souhaitent.

#### 5. Questions diverses

- concernant l'école :

- la piscine : à quelle température est l'eau ? Les maîtres-nageurs ont des méthodes autoritaires, que faire pour que les enfants ne soient pas bloqués ?

Renseignement pris auprès des maîtres-nageurs, la température de l'eau est réglementée. Elle est de 31°C. Concernant les méthodes jugées « autoritaires » : la piscine est un lieu à haut risque, les règles de sécurité doivent être strictement appliquées d'où une fermeté indispensable. Les maîtres-nageurs sont aussi formés pour aider les enfants à dépasser leurs limites afin qu'ils progressent. Jusqu'à lors les séances se déroulent bien et les élèves ont beaucoup progressé.

- Où en est la frise sur les règles de vie commune entre les enseignantes et le périscolaire ?

Les affiches sont prêtes, elles ont circulé dans toutes les classes. Nous attendons que le préau soit dégagé pour demander à ce qu'elles soient affichées.

- Y-a-t-il d'autres actions envisagées pour compenser la perte financière subie par la coopérative scolaire suite à l'annulation de la vente des crêpes ?

La vente des crêpes n'avait pas pour but d'alimenter la coopérative scolaire (la gratuité était envisagée pour une crêpe pour les élèves de l'école) mais de faire entrer les familles dans l'école. Il n'y a pas d'autre action de ce type à venir.

- Concernant la mairie

- demandes de précision concernant la facturation ou non des repas selon différents cas :

En cas de grève ou d'absence de professeur les repas sont facturés car les enfants ont la possibilité de déjeuner à la cantine. En cas d'absence de l'enfant, la mairie rembourse au bout de 4 jours de carence.

- question concernant les problèmes de circulation, signalétique et stationnement aux heures d'entrée et de sorties des enfants

Madame Héron précise que la mairie prend en compte ces différents problèmes, des représentants de la mairie passent et interviennent régulièrement. La mairie fait appel au sens civique de chacun mais pré-

voit également de libérer le policier municipal à ces horaires afin de verbaliser les contrevenants au niveau du stationnement. Un aménagement de la voie ne peut être réalisé car cela perturberait la circulation déjà difficile dans cette rue.

-question concernant les problèmes sur le trajet école / cantine et à la cantine :

Une personne supplémentaire a été ajoutée : elles sont donc maintenant 5 à assurer l'encadrement de ce trajet. Tout souci est consigné sur un cahier par un système de croix, au bout de 3 croix, un courrier est envoyé aux familles par la mairie. Madame Héron se dit prête à travailler avec les familles sur un outil de transmission plus immédiat quant au comportement des enfants.

Madame Héron assure que les enfants ne mangent pas froid et qu'ils mangent tous : chaque enfant est servi une première fois et il y a possibilité d'avoir un supplément lorsque tous ont été servis. Madame Héron tient à préciser que ces remarques ont beaucoup blessé les personnels concernés qui ont à cœur de bien faire leur travail auprès des enfants.

**dernier conseil d'école : jeudi/25/06/2014, 18h**

Madame Wiart  
Directrice

Mme Pellé  
Parent d'élève

Mme Deberne  
Parent d'élève